

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

**N° 059/2020**

#### **Séance du Vendredi 20 novembre 2020**

L'an deux mil vingt,  
Le vendredi 20 novembre 2020 à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal s'est exceptionnellement réuni à la salle Victor Dehaine, pour garantir le respect des gestes barrières en cette période de crise sanitaire, sous la présidence de Madame Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 16 novembre 2020 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

**Étaient présents :** Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints ; Mme Elisabeth PHILIPPOT, M. Francky SALON, Mme Virginie VASSEUR, Mme Catherine GOEDGEBUER, M. ROSKOSCHNY Maxime, Mme Justine DURETETE, Mme Brigitte DELANNOY, M. Bertrand TRINEL, Conseillers municipaux.

**Étaient excusés :**

M. Clément WALBROU ayant donné procuration à Justine DURETTE,  
M. Thierry HENNION ayant donné procuration à M. Eddy ROLIN,  
Mme Domitille DENEUVILLE n'a pas donné procuration.

**Secrétaire de séance : Monsieur Philippe BLERVAQUE.**

**Fin de la séance : 20h23**

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

## **OBJET : ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DANS LA DEMARCHE POUR LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE.**

Le contrat enfance jeunesse (CEJ) signé entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) arrive à échéance au 31 décembre 2020.

Ce dispositif est remplacé par la convention territoriale globale (CTG), dispositif qui traduit les orientations stratégiques de la collectivité en matière de services aux familles et couvrant, dans la plupart des cas, les domaines d'intervention suivants : enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap.

Le projet social de territoire est élaboré à l'échelle de l'intercommunalité : la convention territoriale globalisée sera signée par la CCFL et co-signée par le Maire concerné par un équipement petite ou d'accueil de loisirs.

**Après avoir entendu le rapport de Mme Catherine WILLEMS, Maire-adjointe,**

**Et après avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité de :**  
**(14 voix POUR)**

- **ENGAGER** la procédure de projet social de territoire partagé (CTG) avec la CAF afin d'encourager le développement des services aux familles en matière de petite enfance, d'enfance et de jeunesse ;
- **AUTORISER** Mme le Maire à signer les conventions d'objectifs et de financement avant le 31 mars 2021 afin de garantir le paiement des prestations de services pour les équipements concernés par l'arrivée à échéance du CEJ au 31/12/2020 et gérés par la commune ;
- **ENGAGER** la commune à l'élaboration et à la signature d'une convention territoriale globalisée avant le 30 septembre 2021.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

**Jocelyne DURUT,**  
Maire d'HAVERSKERQUE

